



**DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CAGSC AU SEIN
DE LA CONFERENCE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE (CSA)
DE L'AGENCE REGIONALE DE LA SANTE (ARS)
du 06/11/2020 N°CAGSC-2020-09-06
Domaine d'intervention : 5.3 Désignation de représentants**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'An Deux Mille Vingt et le Vendredi six novembre à 17h00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance Rue Auguste BEBIAN, Basse-Terre, sous la Présidence de Monsieur ABELLI Thierry, Président, pour une séance ordinaire et sur une convocation, en date du 30 Octobre 2020, affichée au siège de la Communauté d'Agglomération.

Effectif du Conseil : 44

Présents : 30

Dont Procurations : 5

Absents : 14

ETAIENT PRESENTS : M. ABELLI Thierry, Président ; M. FRANCISQUE Jean-Louis, 1^{er} Vice-Président ; M. LEON Alain, 2^{ème} Vice-Président ; M. EDMOND Claude, 3^{ème} Vice-Président ; M. ANDRE Héric, 4^{ème} Vice-Président ; Mme NADILLE-VALA Rolande, 5^{ème} Vice-Présidente ; Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO Sylvie, 6^{ème} Vice-Présidente ; M. ANSELME Jacques, 7^{ème} Vice-Président ; Mme PENCHARD Marie-Luce, 8^{ème} Vice-Présidente ; Mme ABELLI-ETIENNE Sandra ; M. ADEMAR Luc ; Mme BAILLET Patricia ; M. BELFORT Hubert ; M. BRUDEY Hilaire ; Mme CHOISI Annick ; Mme CHRISTOPHE Annie ; M. COURTOIS Jean-Philippe ; Mme DACALOR Fabienne ; M. DARES Louis-Jules ; M. EUGENIE Gilberte ; M. GUILLAUME Bernard ; Mme HERLEM Annick ; Mme KALI-ELIE Nadya ; M. LATCHMAN Rodrigue ; M. OTTO Jules ; Mme PETRO Sonia ; Mme PONCHATEAU-THEOBALD Marie-Yveline ; Mme RYON épse BIDOYET Marisette ; Mme WECK-MIRRE Lucie ; M. ZOZO Gaby.

ABSENTS ET /OU EXCUSES : Mme CARAVEL épse SIARRAS Joëlle, 9^{ème} Vice-Présidente ; M. ATTALAH André ; M. BASSETTE Rosan ; M. BEAUGENDRE Joël ; M. CHAULET Philippe ; Mme EUGENE épse JOSEPH Luzette ; M. GERAN Gaston ; M. RAMDINI Hugues dit Philippe ; Mme RICHARD Maryvonne ;

AYANT DONNE PROCURATIONS : M. CALIFER Elie (Procuration donnée à Mme ABELLI-ETIENNE Sandra) ; Mme FELIXON épse NARAYANINSAMY Sherline (Procuration donnée à M. COURTOIS Jean-Philippe) ; Mme GUILLAUME Virginie (Procuration donnée à M. OTTO Jules) ; M. GUSTAVE-DIT-DUFLO Jean-Michel (Procuration donnée à Mme PONCHATEAU-THEOBALD Marie-Yveline) ; M. VITALIS Cédric (Procuration donnée à Mme WECK-MIRRE Lucie) ;

Les 30 Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 44, il a été conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme BAILLET Patricia a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CAGSC AU SEIN DU DE LA
CONFERENCE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE (CSA) DE L'AGENCE REGIONALE DE LA SANTE (ARS)**

Délibération affichée le
Au siège de la CAGSC

Fait à Basse-Terre, le 18 NOV. 2020

POUR EXPEDITION CONFORME
Le Président de la CAGSC



EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Président expose que par correspondance en date du 02/09/2020, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) sollicite la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC) pour la désignation de représentants au sein de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie (CSA), à savoir :

- 3 titulaires,
- 2 suppléants pour chacun des titulaires.

Cette instance est chargée d'émettre des avis et formule des propositions sur la construction de la politique de santé en région.

Aussi, il invite l'assemblée à en délibérer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, Après avoir délibéré,

- **VU** la correspondance de l'ARS en date du 02/09/2020 ;
- **VU** la délibération n° CAGSC-2018-09-03 en date du 27/11/2018 « portant actualisation des représentants de la CAGSC au sein de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie (CSA) » ;
- **CONSIDERANT** qu'il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe au sein de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie (CSA) ;

**Mise aux voix pour les membres titulaires ;
Mme EUGENIE Gilberte a obtenu 21 VOIX
Mme CHOISI Annick a obtenu 21 VOIX
M. ATTALAH André a obtenu 27 VOIX
Mme ABELLI-ETIENNE Sandra a obtenu 15 VOIX**

DECIDE A LA MAJORITE

Article 1 : DE DESIGNER les représentants de la CAGSC au sein de la CSA, soit :

INSTANCE	REPRESENTANTS TITULAIRES (3)	REPRESENTANTS SUPPLEANTS (1 pour chaque titulaire)
CSA Conférence de la Santé et de l'Autonomie (CSA)	1-Mme EUGENIE Gilberte 2-M. ATTALAH André 3-Mme CHOISI Annick	1-Mme ABELLI-ETIENNE Sandra 1-Mme CHRISTOPHE Annie 1-Mme BELFORT Hubert

Article 2 : QUE Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au préfet, notifiée aux communes membres, affichée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Basse-Terre, le 18 NOV. 2020

Certifié exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le 18 NOV. 2020

La publication *et/ou* la notification le

POUR EXPEDITION CONFORME
Le Président de la CAGSC,



Thierry ABELLI.

